

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Louis-Guillaume Lebrun, capitaine au 2^e régiment d'artillerie.

MESSIEURS ,

Le sieur Louis-Guillaume Lebrun est né à Metz (France) le 7 fructidor an XI (25 août 1803) ; il habite la Belgique depuis 1812, et conséquemment dès l'âge de 9 ans.

Le 11 mai 1822 il fut incorporé comme milicien dans la 11^e division d'infanterie, au service des Pays-Bas ; il passa successivement par les grades de caporal, fourrier, sergent, sergent-major et sous-lieutenant ; après avoir donné sa démission le 25 octobre 1830, il prit service dans l'armée belge, et il fut nommé, le 8 décembre suivant, lieutenant au 11^e régiment d'infanterie.

Le 19 avril 1831 il reçut le brevet de lieutenant d'artillerie de 1^{re} classe ; le 1^{er} mai 1833, celui de capitaine en second ; le 16 août 1834 il fut décoré de l'Ordre de Léopold, et le 6 décembre 1836 il reçut le grade de capitaine de 1^{re} classe qu'il occupe encore aujourd'hui.

Il résulte des pièces du dossier, que le sieur Lebrun a épousé une Belge en 1840 ; qu'il figure très honorablement parmi les officiers de l'armée, et qu'il a toujours su mériter, à un haut degré, l'estime et la considération de ses chefs.

Le rapporteur,
HENOT.

Pour le président :
ETG. DE SMET.